

Registre des délibérations - Délibération n° 07 : 07/12/2016

EXAMEN PÉRIODIQUE DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE CAMARGUE

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le sept décembre à 9h30 sous la présidence de M. Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux, David Grzyb,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel,

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Patrick Pac
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat, Pascale Licari
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Clanfarani

S/PREFECTURE D'ARLES

15 DEC. 2016

ARRIVEE

► Le Conseil de Parc était représenté par 14 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	21	21

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	53

Date de convocation
26/09/2016
RC-602-603

Délibération n° 07 : 07/12/2016

EXAMEN PÉRIODIQUE DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE CAMARGUE

Le Comité syndical du Parc a, par délibération n° 05 du 24/11/15, autorisé le Parc naturel régional de Camargue à s'inscrire à l'examen périodique pour renouveler la reconnaissance en Réserve de Biosphère de son territoire et de celui du delta du Rhône tout entier auprès de l'UNESCO,

► Contexte

La Camargue fut en 1977 l'un des premiers sites français à être désigné par l'UNESCO dans le cadre du programme MAB comme Réserve de Biosphère. Après une première révision en 2006, l'actuel périmètre de la Réserve de Biosphère de Camargue correspond approximativement aux limites géomorphologiques du delta du Rhône terrestre et maritime, ce qui représente environ 194 000 ha. Depuis lors, les deux structures que sont le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat Mixte de la Camargue gardoise se sont associées pour mettre en œuvre une animation de la Réserve de Biosphère de Camargue, en s'appuyant sur leur réseau de partenaires, leurs ressources et sur leurs projets.

En 2016, la Réserve de Biosphère de Camargue a réalisé le bilan de ses actions sur la dernière décennie et proposé ses engagements pour les dix années à venir. Ce travail a été réalisé avec les acteurs du territoire.

► Du diagnostic aux engagements

Au regard du diagnostic de la décennie écoulée, l'examen périodique a le mérite de projeter collectivement les acteurs de la Réserve de Biosphère vers de nouvelles perspectives. Celles-ci font écho aux enjeux préalablement identifiés avec l'appui des correspondants du MAB France, à savoir :

- L'écriture d'un plan d'actions à 10 ans adapté au regard des enjeux actuels et réaliste en termes de faisabilité technique et financière ;
- La définition d'une gouvernance plus fonctionnelle entre les deux structures animatrices afin de « parler d'une même voix » à l'échelle de la Réserve de Biosphère ;
- La révision du périmètre et notamment l'intégration en zone centrale des espaces réservoirs de biodiversité et bénéficiant d'une gestion adaptée dans le Gard ;
- La meilleure valorisation de cette reconnaissance au niveau local par les habitants, les associations et entreprises, et les partenaires institutionnels....

La gouvernance de la Réserve de Biosphère s'appuiera sur des instances de travail existantes (commissions, comités de pilotage...). Néanmoins, des réunions régulières entre les Présidents des structures co-animatrices seront organisées et la Présidence de la Réserve de Biosphère sera tournante. L'équipe d'animation commune aux co-animateurs sera chargée de mettre en œuvre régulièrement le processus d'animation.

Les institutions partenaires seront sollicitées tant que possible pour soutenir des projets à cette échelle qui s'appuie sur le périmètre de la Camargue biogéographique.

► Les grands objectifs de la Réserve de Biosphère de Camargue

En ateliers de travail, des objectifs plus thématiques ont été définis et guideront les travaux de la Réserve de Biosphère pour les 10 prochaines années :

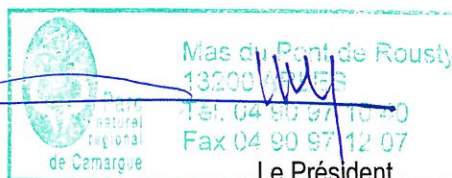
- Accentuer l'accompagnement des filières agricoles dans leur démarche agro-écologique et renforcer l'accompagnement sur les filières pêches,
- Fédérer un réseau d'acteurs du tourisme durable et générer une économie de la biodiversité en s'appuyant sur la découverte des espaces naturels et l'agri-tourisme
- Conforter une gestion de l'eau raisonnée à l'échelle du delta par des outils et des modes de travail équilibrés
- Accompagner les acteurs dans leurs stratégies d'adaptation ou d'atténuation des changements globaux : adaptation au changement climatique, érosion du littoral, réduction de la consommation énergétique...
- Renforcer la participation des citoyens locaux aux actions de la Réserve de Biosphère en s'appuyant notamment sur le lien entre chercheurs, institutions et acteurs du territoire
- Accompagner et mettre en réseau les politiques de conservation
- Encourager la coopération avec d'autres Réserves de Biosphère

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée

- Valide les grands objectifs inscrits au dossier d'examen périodique de la Réserve de Biosphère de Camargue ;
- Engage le Parc naturel régional de Camargue à poursuivre sa mission d'animation de la Réserve de Biosphère de Camargue avec le Syndicat mixte de la Camargue Gardoise ;
- Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **15 DEC. 2016**
Et de l'affichage effectué le **20 DEC. 2016**



Le Président,
Roland Chassain

